

# Distr<sup>é</sup>action

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré



Rentrée scolaire à  
l'école des Vignes  
(Page 4)

A retrouver dans ce numéro

**3**

**INFOS  
COMMUNALES**

**4**

**RENTÉE  
SCOLAIRE**

**7**

**A VOS  
AGENDAS**

**8**

**DISTRÉ EN FÊTE  
EN 2023**

**Votre mairie vous accueille:**

Du lundi au vendredi  
8h30—12h30

(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi

de chaque mois

9h00—12h

02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr



**LE CONSEIL MUNICIPAL RÉPOND A VOS QUESTIONS**  
Venez nous rencontrer...

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023, à 20h,  
à la MAIRIE**

## 2 / Mot du Maire



**Eric Tournon**  
**Maire**

De façon immuable, septembre sonne la rentrée des classes pour nos enfants. A Distré, 159 élèves se sont retrouvés dans une Ecole des Vignes où 765 000 € ont été investis pour améliorer les conditions d'accueil (cf article page 5).

Après 3 ans de vie avec le Covid, un conflit à notre porte, une sécheresse et une crise énergétique, nos habitudes ont été bousculées dans un monde voulant toujours aller plus vite. Point positif, cela nous a certainement invités à regarder différemment le monde qui nous entoure.

N'ignorons pas dans notre village ces petits bonheurs ou ces moments de partage qui tordent le cou à la fatalité. Quoi de plus beau qu'un sourire d'enfant le jour de la fête de l'école ou l'émerveillement des petits et grands devant un feu d'artifice ou tout simplement un verre partagé entre amis. Et si chacun d'entre nous concède un petit effort de tolérance, de solidarité ou un petit pas vers l'autre, notre vie à tous n'en sera que meilleure.

Ces trois années qui, pour nous élus, nous conduisent à mi-mandat, n'ont pas été un long fleuve tranquille (crise sanitaire, inflation, pénurie de matériaux...). Toutefois, l'expérience des anciens et la motivation des nouveaux nous ont permis de mener à bien de nombreux projets. Gérer une commune, c'est faire face aux interpellations contradictoires, à la complexification grandissante des procédures, à la raréfaction des moyens, aux demandes particulières qui ne se soucient pas de l'intérêt général et à la poussée de l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes dont de nombreux maires ont été victimes.

Mais, une équipe municipale soudée permet de ne pas perdre la boussole pour améliorer votre cadre de vie et faire progresser le vivre ensemble, ce vivre ensemble qui sera la priorité de cette seconde partie de mandat.

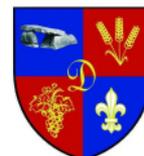
Alors, vous aussi, bouclez votre sac de projets, prenez la carte des chemins positifs et votre boussole vous conduira vers un petit coin de bonheur en n'oubliant pas qu'un fragile qui marche va toujours plus loin qu'un fort qui reste assis.

Bel automne à tous.

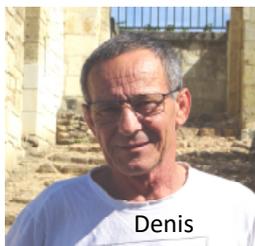
**M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous**

**Tél: 02.41.50.28.50**

**mairie-sg.distre@orange.fr**



### DÉPART EN RETRAITE



Denis

**Denis SOURICE**, après une première carrière dans l'armée, était rentré au service de la Commune en 2003. Très habile de ses mains, il était un peu notre homme à tout faire, des petites réparations d'entretien à la soudure, en passant par l'électricité.

Ces dernières années, il était le responsable de la salle des bois, assurant son entretien, les visites, les états des lieux et les astreintes du week-end.

D'un naturel joyeux, il avait à cœur d'assurer sa mission de service public. L'horloge du temps ne s'arrêtant pas, il a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Nous pourrions peut être encore le voir pour des actions ponctuelles comme la distribution du bulletin ou des remplacements de courte durée. C'est avec une certaine émotion que nous lui avons souhaité une excellente retraite. Il sera remplacé par **Gaëtan GRELLET** qui a muté du service gens du voyage de l'agglomération vers notre commune.



Gaëtan

## QUI A LE DROIT ?

Sans vouloir rentrer dans le cliché caricatural des gens du voyage, les stationnements répétés dans la zone du Champ Blanchard rendent interrogatifs nombreux d'entre vous. Un rapport de force risqué nous a permis de les faire sortir du terrain de l'Echallier et de la zone non constructible du lotissement de sous la Bosse.

Si cette communauté a choisi un mode de vie qui pourrait être respectable et respecté s'il n'entraînait pas des nuisances pour les autres, il devient de plus en plus incompréhensible que le droit qui s'applique à la plupart d'entre nous soit oublié pour ces personnes.

Comment expliquer que les vols d'électricité et d'eau ne soient pas verbalisés et que dire des stationnements illicites, qui plus est sur des terrains privés, sans parler des détritiques et excréments laissés à tout bout de champ.

La communauté d'agglomération de Saumur est parfaitement en règle avec la législation, avec des aires d'accueils et un terrain pour les grands rassemblements.

La réflexion immédiate est de se dire « mais que font les gendarmes ? ». Les forces de l'ordre ne peuvent malheureusement agir que sur ordre des représentants de l'Etat qui doivent décider de la mobilisation de troupes supplémentaires et ordonner l'expulsion. Malheureusement ces ordres n'étant quasiment jamais donnés, les gens du voyage le savent et nous rient au nez.

Vu les altercations nombreuses, cet été, entre les élus et ces communautés, il est grand temps que l'Etat régalien fasse respecter la loi et l'autorité de ceux qui sont censés la faire respecter.

Le droit n'a pas d'appartenance politique, il est la base de toute démocratie.

## ABRI-BUS

Nous avons commandé à la rentrée scolaire 2022 deux abris bus pour abriter les scolaires de l'arrêt de la rue des Topannes et de Chétigné. La société auprès de laquelle nous avons passé commande n'ayant pas honoré ses engagements, nous avons dû faire appel à un autre prestataire qui devrait nous livrer dans les prochaines semaines. Nous avons profité de cette nouvelle commande pour en ajouter un troisième pour Munet.



## AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

**La commune n'a pas augmenté ses taux de taxe foncière depuis 22 ans** et pourtant le montant à payer progresse. Comme vous pourrez le constater sur votre avis d'imposition, le taux communal est bien resté le même mais plusieurs autres paramètres ont été modifiés :

- Les bases, sur décision de l'Etat, ont fortement augmenté + 7%,
- Le taux d'enlèvement des ordures ménagères est passé de 9.21 à 9.53,
- Le taux de la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est quant à lui passé de 0.645 à 0.887. Rappelons que cette taxe a été mise en place sur notre territoire principalement pour entretenir la levée de la Loire, de Varennes sur Loire aux Rosiers sur Loire, après que l'Etat ait transféré cette charge à la communauté d'Agglomération.

## ESPACE DE SANTÉ

**L'espace santé est en service**, les extérieurs seront terminés au printemps prochain. A ce jour, sont présents :

- un cabinet d'infirmières avec Sarah NIVELLE et Lucie LEROI; 02 41 40 41 54.
- une ostéopathe, Mathilde PLANCHARD; 07 88 77 81 82.
- une psychologue, Estelle ARNAUD; 07 86 34 75 49.



Nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente avec des médecins prêts à venir s'installer mais très exigeants sur les conditions. Pour votre information, il nous est demandé de mettre à disposition les cabinets gratuitement, de financer le matériel et de prendre en charge pendant 3 ans le loyer du logement privé. Si nous sommes prêts à faire un effort financier pour doter Distré de médecins, il faut toutefois rester raisonnable, d'autant plus que ces professionnels ont juste à mettre leur plaque pour remplir leur carnet de rendez vous. Malheureusement, des communes en désespoir cèdent à ces demandes. Nous continuons donc nos recherches.

# 4 / Rentrée scolaire

159 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des Vignes de Distré, accueillis par l'équipe enseignante et le personnel de l'école.

RENTREE 2023: OUVERTURE  
D'UNE SEPTIEME CLASSE

Classe de CM2: 24 élèves  
Classe de CM1 et CE2: 22 élèves  
Classe de CE2 et CE1: 22 élèves  
Classe de CP: 25 élèves  
Classe de CE1 et GS: 20 élèves  
Classe de GS et MS: 23 élèves  
Classe de MS et PS: 23 élèves



Plus d'infos et Tarifs sur le site:  
[www.mairie-distre.fr](http://www.mairie-distre.fr)

## SERVICES PARTENAIRES DE L'ECOLE DES VIGNES

**UN TRANSPORT SCOLAIRE MATIN et SOIR** reliant votre quartier à l'école des Vignes, avec un animateur pour surveiller les enfants durant le trajet.



**UNE GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE** de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, dans la Maison verte située en face de l'école, dans des locaux adaptés et lumineux, avec du personnel d'animation qualifié. *Mêmes tarifs depuis 2021.*



**UN SERVICE DE RESTAURATION réorganisé en self de cantine pour les enfants du CP au CM2**, avec une cuisine préparée sur place, avec des produits locaux, par une cuisinière diplômée, avec l'aide d'animatrices pour aider les plus jeunes. Ce service est réparti sur 2 salles de réfectoire: une pour les maternelles servis à table et une avec le self.



La mise en place d'un self pour les enfants du CP au CM2, l'augmentation du coût des aliments, de l'électricité non plafonnée pour les collectivités et de la grille de la fonction publique a conduit à une augmentation de l'ordre de 15 % du prix de revient des repas. Si nous avons répercuté l'ensemble des augmentations, le prix du repas pour les Distréens aurait dû passer de 3,40 € à 3,90 €. Compte tenu des finances saines de la commune, le Conseil Municipal a décidé de limiter la hausse à 10 cts (donc 3.50 € par repas) et de ne pas augmenter cette année encore, les tarifs de la garderie périscolaire et de l'accueil du mercredi.

Il est bien évident que ce choix tarifaire ne viendra pas compromettre la qualité des produits servis et que le mot d'ordre rappelé au personnel de restauration par le Maire, en ce début d'année scolaire, reste « **Consommer local c'est capital** ».



**POUR LE MERCREDI, UN ACCUEIL COMMUNAL** à la journée ou à la demi-journée, dans la Maison verte, avec un service de cantine assuré le midi, avec le personnel de l'école qualifié en animation. *Mêmes tarifs depuis 2021.*

Depuis la rentrée, Valérie, Justine, Florence, Amélie et Léa vous accueillent à la Garderie périscolaire, à l'Accueil du mercredi et à la cantine.



# Travaux à l'école des vignes / 5

Pour le confort de vos enfants, la commune de Distré a investi dans notre école des Vignes, 765 000 € :

- construction de 2 nouvelles salles de classe maternelle, dans l'espace des Petits Ceps,
- remplacement de la chaudière fuel par une chaufferie au bois,
- création d'un self dans la cantine,
- changement des menuiseries de l'étage,
- pose de volets solaires dans la classe de CM2,
- création de nouvelles toilettes.
- aménagement des cours de récréation (maternelle et d'été).



L'Etat a apporté une aide de 161 866 €  
La Région Pays de la Loire une aide de 53 740 €  
Le Syndicat Intercommunal d'Energies de 45 120 €



# 6 / Infos communales

## TLPE

**La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure** est un dispositif venant taxer les enseignes des commerces et entreprises. Instaurée depuis plus de 10 ans à Saumur et notamment sur la zone commerciale d'Ecoparc, il nous était demandé depuis de nombreuses années d'harmoniser les règles entre les 2 principales zones du saumurois. Les entreprises ayant bénéficié de plusieurs exonérations fiscales, la commune de Distré ayant une fiscalité raisonnable et cette taxe étant intégrée dans les prévisionnels de la plupart des enseignes, nous avons décidé de l'instaurer à partir de 2024. Le fruit de cette taxe sera principalement affecté au soutien aux associations communales œuvrant pour l'intérêt collectif et à l'animation en collaboration avec l'association Cap Sud qui regroupe une grande partie des entreprises Distréennes.

## ETUDE STATIONNEMENT RUE DES TOPANNES

Régulièrement des piétons ou parents avec des poussettes se plaignent, en mairie, de ne pas pouvoir circuler sur les trottoirs rue des Topannes et de devoir emprunter la route. Les riverains nous disent également craindre de laisser leur voiture stationner sur la route. Afin de trouver une solution consensuelle entre piétons, automobilistes et riverains, nous avons chargé le cabinet Initio de nous produire un projet permettant de rendre les trottoirs aux piétons, de sécuriser les stationnements hors trottoirs et de réduire la vitesse. Une concertation des habitants du lotissement aura lieu à l'automne.

## ESPACE DE CONVIVIALITÉ DISTR'AYANT

Venez découvrir l'espace de convivialité DISTR'AYANT situé au 10, place de l'Amitié à Distré (entrée près de la Mairie). Plusieurs activités vous attendent : Jeux de cartes (Belote, Tarot), jeux de société, boule de fort, multimédia, détente, lecture, participation à des tournois internes... Vous disposerez également d'un espace où vous pourrez consommer des boissons chaudes et des rafraîchissements. L'espace « Jeux » et l'espace « lecture » sont accessibles aux adhérents aux horaires d'ouverture. Vous pourrez réserver vos plannings du jeu de boule de fort.

**Pour profiter de tout cela, adhérez à l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT en versant 15 € pour les Distréens et 20 € pour les hors-commune, (adhésion valable du 1<sup>er</sup> sept au 31 août).**



Les membres du Conseil d'Administration de l'association ESPACE DE CONVIVIALITE DISTR'AYANT sont à votre disposition pour répondre à vos questions et recueillir vos inscriptions.

**Téléphone : 09 77 80 98 37 ;**

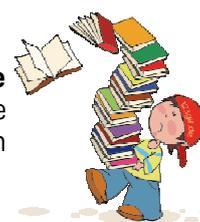
**Email : aecd49@orange.fr**

## POINT-LIVRES DANS L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Venez emprunter des livres dans votre point-livres situé à l'espace de convivialité aux heures de permanences affichées sur la porte. Il suffit de venir vous inscrire au local POINT-LIVRES et d'être adhérent de l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT. Le Point-Livres est disponible selon un calendrier établi avec les Responsables et affiché sur la porte.

**Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres pour une durée d'un mois renouvelable une fois.**

**OUVERTURE:** Le MARDI (semaines impaires) de 17h à 18h30 et certains jeudis, de 17h à 18h (Selon planning affiché).



3 boîtes à livres sont à votre disposition: l'une à droite du porche d'entrée de la Mairie, la deuxième, Place Jacques Pein à Chétigné et la troisième Place Mesnet à Munet. Ces boîtes sont en accès libre, gratuit, 24h / 24h, 7j / 7j.

**Prenez un ou plusieurs livres et après lecture, rappez-les dans cette boîte à livres. Vous pouvez aussi y déposer des livres que vous voulez faire découvrir aux autres lecteurs.**

## REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés sera organisé le mardi 28 novembre 2023, à partir de 12 h, dans la salle intercommunale des Bois.

Si vous avez 72 ans et plus, Monsieur le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et les membres du Bureau d'aide sociale seront heureux de vous accueillir, alors retenez cette date dès maintenant.

Faites vous connaître en Mairie (avant le 10 novembre 2023) si vous n'avez pas reçu, à votre domicile, notre invitation personnelle courant octobre.

*Merci d'avoir la gentillesse de toujours répondre à notre invitation personnelle quelle que soit votre réponse.*



## NETTOYONS LA NATURE SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Retrouvez les conseillers enfants et adultes et venez ramasser les déchets sur notre commune.

Aidez-nous à préserver notre environnement.

**Rendez-vous dans la cour de la Mairie, le SAMEDI 30 SEPTEMBRE, à 10 h.**

Pensez à apporter des gants et votre bonne humeur.



## BELOTHON: vendredi 3 novembre

Le Conseil Municipal « enfants » organisera son célèbre concours de Belote au profit du TELETHON, **dans la salle intercommunale des Bois, le vendredi 3 novembre 2023, à partir de 20h.** (Des lots pour toutes les équipes, inscriptions en Mairie, avant le 25 octobre (places limitées))

## BELOTHON 2023



## SOIRÉE OLYMPIQUE: vendredi 10 novembre



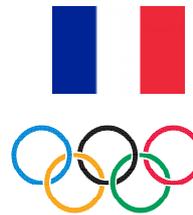
Les Conseils Municipaux « enfants et adultes » ont le plaisir de vous inviter à la soirée « olympique » qu'ils organisent **le vendredi 10 novembre 2023, dans la salle des Bois, à 20h.** (Entrée gratuite)

**Au programme:**

**20 h : QUIZZ** sur les champions olympiques préparé par les conseillers « enfants » et **QUESTIONS REPONSES** avec Nicolas TOUZAIN, Champion du monde, Champion d'Europe et Champion olympique de concours complet.

**21 h : SPECTACLE « les burlesques font du sport »** sur les jeux olympiques (durée 1h15).

*A l'occasion des J.O. 2024, une sélection de films « sportifs » burlesques, avec de la musique en live ! Quand CHAPLIN ou KEATON se mettent au sport, ce n'est pas vraiment pour la performance, mais bien pour nous faire rire !*



## CONCERT DU GROUPE ZUT : vendredi 24 novembre



Fred, Francis, Philippe les trois chanteurs-auteurs-compositeurs ont pour crédo le quotidien des enfants qu'ils se plaisent à transposer avec humour sur des musiques actuelles. Ils ont conquis un public de fans qui remplit chacune de ces salles et s'approprient leurs chansons où énergie et humour sont les maîtres mots.

**10 albums, des grandes scènes (Francofolies de La Rochelle, l'Olympia, La Cigale, le Bataclan, le Zénith...), des dizaines de milliers de vues sur YouTube et**

**A DISTRÉ, EN CONCERT, LE VENDREDI 24 NOVEMBRE, à 20 h, dans la salle des Bois**

*A Distré, ZUT fête Noël*

**LES ROCK STARS DE LA CHANSON POUR ENFANTS du rock, de la Chanson et de l'énergie à partager !**

Le Conseil municipal a décidé d'offrir ce concert aux enfants de 3 à 12 ans, domiciliés sur notre commune, scolarisés ou non à l'école des Vignes de Distré et à ceux hors commune scolarisés dans notre école. **Leur place sera donc gratuite.**

**Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte (Prix de la place 10 €).**

Enfants d'autres communes non scolarisés à Distré: 5 €.

**Prévente et réservation des places, en Mairie, jusqu'au 21 octobre 2023.** Après cette date, les places non réservées seront vendues à un tarif différent.

# 8 / Distré en fête en 2023

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Comme en 2022, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, a eu lieu, avec dépôt de gerbes, en musique, avec la présence de l'harmonie de Varrains-Chacé.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la convivialité, toujours en musique, autour d'un buffet campagnard offert à la population.



## CONCERT « Petits potins lyriques »



Une première dans un jeu de boule de fort: le décor avait déjà été planté par le Maire lors de l'inauguration, le cercle de boule de fort de l'espace de convivialité Distré n'était pas comme les autres. Déjà par sa conception architecturale, il permet d'accueillir une centaine de personnes.

En mai, un pari osé a été réussi en y organisant une soirée lyrique avec les «Petits Potins Lyriques». Sur une scène construite pour l'événement, les 4 artistes de la formation ont enthousiasmé le public avec des airs d'opéras plus ou moins connus mais interprétés avec brio par des professionnelles remplies d'humour. Sans amplification des voix et du piano, le plafond acoustique a permis des interprétations limpides de grande qualité.

**Après des applaudissements nourris, le public conquis n'avait qu'une envie: revenir, dans ce lieu, pour un prochain concert.**



## FÊTE DE L'ÉCOLE ET SOIRÉE ANNÉES 80



Après le spectacle des enfants de l'école des vignes sous un soleil radieux, chacun a pu se détendre dans les différents stands organisés par l'Association des Parents d'élèves.



En soirée, Vick and Co Show ont présenté leur spectacle cabaret devant un public nombreux qui reprenait en chœur les chansons interprétées avec brio par les artistes.



## RETOUR DES CHEVAUCHÉES DISTRÉENNES



Elles ont été organisées en semi-nocturne le samedi 8 juillet 2023.

Le principe de cette compétition loufoque : des concurrents s'affrontent dans des épreuves de saut d'obstacle en chevauchant un bâton orné d'une tête de cheval en peluche.

6 courses étaient annoncées sur des distances de 500 à 1000 mètres maxi, avec des lots aux vainqueurs. **7 courses, commentées avec humour par le Maire Eric Touron, ont été organisées** dont 2 réservées aux enfants.

La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice tiré sur le plan d'eau.

Pendant toute la soirée, chacun a pu se restaurer avec les célèbres fouées de Distré et se désaltérer à la buvette.

Un grand merci aux bénévoles venus en famille pour certains, pour aider dans les stands et faire de ces chevauchées 2023 une fête conviviale voire familiale particulièrement réussie.

**Tout le monde (public et bénévoles) est prêt à revenir l'année prochaine, alors rendez-vous en 2024 pour la 4<sup>ème</sup> édition !!!**

